

MAPA N°1 - 2012/2013-REGLEMENT DE LA CONSULTATION Voyage à CAEN et LONDRES du dimanche 24 mars au vendredi 29 mars 2013

1. IDENTIFICATION DE LA PERSONNE PUBLIQUE

Collège GAMBETTA – 105 rue du Président Wilson – 46000 CAHORS
Représenté par Pierre MICHEL, Principal du Collège
Comptable assignataire : l'agent comptable du lycée Clément MAROT à CAHORS

2. PROCEDURE

Marché à procédure adaptée (article 28 du code des Marchés publics).

3. OBJET DU MARCHÉ

Organisation d'un voyage à CAEN et LONDRES

Groupe de 54 élèves et 4 accompagnateurs

Du 24 mars au 29 mars 2013

4. DESCRIPTION DE LA PRESTATION

Transport (départ et retour au Collège Gambetta à CAHORS), et transport sur place pour certains jours pour les 58 personnes selon programme ci-dessous et hébergement en pension complète en famille d'accueil.

Le voyageur fournira un prix en transport en autocar de tourisme pour l'ensemble du séjour, ferry ou eurotunnel.

La proposition devra détailler le coût des différents postes financiers (transport et frais liés aux transports, frais liés aux chauffeurs, hébergement) ainsi que le coût de l'assurance annulation (annulation du fait du client et annulation en raison d'une décision ministérielle) et rapatriement.

L'annulation du voyage et les modifications :

L'établissement se réserve le droit d'annuler le voyage en cas de force majeure (problème de politique internationale, climatique...)

Annulation complète du voyage du fait du titulaire : lorsque, avant le départ et en l'absence de faute de l'établissement, le titulaire annule le voyage, il rembourse immédiatement l'intégralité des sommes déjà versées.

Après négociations avec le titulaire, les modifications de dates ou horaires d'un voyage par l'établissement doivent être possibles.

PROGRAMME

Dimanche 24 mars 2012 : Déjeuner et boissons à la charge des familles

Départ dans la matinée du Collège Gambetta à CAHORS.

Dîner et hébergement à CAEN

Lundi 25 mars 2012 : Journée à CAEN

Petit déjeuner et panier repas pour le midi

Dans la journée, visite du mémorial de Caen, plages du débarquement et d'un cimetière américain

Embarquement sur le ferry pour une traversée de nuit pour LONDRES

Mardi 26 mars 2013 : petit déjeuner sur le bateau - Déjeuner en restauration rapide pour le mardi midi et installation chez les familles d'accueil le soir avant le dîner.

Panier repas fourni par les familles d'accueil pour le mercredi midi et le jeudi midi, dîner en famille d'accueil le soir.

Visites à programmer du mardi 26 mars au jeudi 28 mars 2013 :

- Croisière sur la Tamise de Tower Pier à Westminster
- Promenade dans le quartier de WESTMINSTER, Buckingham (relève de la garde), Camden et Trafalgar square
- Visite du Cabinet WAR ROOMS
- HMS Belfast
- Royal Air Force Museum

Vendredi 29 mars 2013 :

Trajet de retour à CAHORS

Petit déjeuner, déjeuner et éventuellement dîner selon l'heure de départ et d'arrivée à CAHORS

Le prix comprendra :

- Les frais liés au transport (trajet et séjour)
- les péages, les stationnements, les frais des chauffeurs
- l'hébergement en pension complète du dîner du 1^{er} jour au dernier repas pris durant le retour
- les visites payantes

En cas de variation d'effectif (plus ou moins 3 élèves), merci de préciser l'incidence qu'il pourrait y avoir sur le prix par participant.
--

5. OFFRE

a. Généralités

- Le candidat devra être titulaire d'une licence d'agent de voyage ou d'un agrément de tourisme s'il s'agit d'une association
- L'offre prévoira une assurance annulation (permettant une annulation jusqu'à 15 jours avant le départ), elle sera précise, détaillée et accompagnée d'un contrat ; les délais d'exécution seront indiqués
- Les prix détaillés du transport seront fermes et définitifs

b. Date limite des offres

Les offres devront nous parvenir par voie postale en lettre recommandée avant le 16 novembre 2012 à 17h ou être déposé au service intendance du collègue (un récépissé de dépôt sera alors délivré)

(Etablissement fermé du 27/10/12 au 11/11/2012 inclus)

c. Renseignements

Pour tout renseignement, s'adresser à Mme Mariotto

d. Justificatifs à produire

A l'appui de son offre, le candidat doit produire les documents prévus à l'article 45 du Code des Marchés Publics :

- La justification de l'inscription au registre des commerces
- Une fiche faisant état de sa capacité professionnelle, technique et financière
- Si l'entreprise est en redressement judiciaire, la copie des jugements prononcés à cet effet
- Une déclaration sur l'honneur datée et signée pour justifier que le candidat
 - a satisfait aux obligations légales et fiscales
 - n'a pas fait l'objet d'une interdiction de concourir
 - n'a pas fait l'objet au cours des cinq dernières années d'une condamnation inscrite au bulletin n°2 du casier judiciaire pour les infractions visées aux articles L324-9, L324-10, L125-1, L125-3 du code du travail
 - pour les transporteurs, le formulaire d'engagement de l'entreprise

Dans tous les cas, les prestations doivent être assurées dans le respect des règlements en vigueur.

6. CRITERE D'ATTRIBUTION

- Prix : 70%
- Qualité des prestations : 30%

Fait à

Le

Cachet de l'entreprise

Le responsable de l'entreprise,
Nom, Prénom

ACTE D'ENGAGEMENT

1 Identification de la personne morale de droit public :

Collège GAMBETTA
105 Rue du Président Wilson
46000 CAHORS

Nom, prénom, qualité du signataire du marché :
Pierre MICHEL, Principal.

Personne responsable du marché :
Pierre MICHEL, Principal.

Désignation, adresse, du comptable assignataire :
Le comptable assignataire est l'agent comptable du Lycée clément MAROT 59 rue des augustins – 46000 CAHORS

Objet et numéro du marché :

Voyage à CAEN et LONDRES du 24 mars au 29 mars 2013 pour 54 élèves et 4 accompagnateurs dans les conditions décrites au CCAP et dans le règlement de la consultation.

Durée du marché : 6 mois à compter du 12/10/2012

Procédure :

Le présent marché est passé sur procédure adaptée en vertu des articles 28 et 40 II. du code des marchés publics.

2/ Engagement du candidat :

Je soussigné,

Représentant(e) de l'entreprise

m'engage à exécuter les prestations demandées dans les cahiers des clauses particulières pour un montant forfaitaire de :

Montant total T.T.C :€

Prix T.T.C. par participant :€

et ce, aux conditions stipulées par le présent marché.

Fait à, le
Signature et cachet.

Date, Signature et cachet commercial